



AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT N° 511-2026
ENTRÉE EN VIGUEUR

PRENEZ AVIS que le *Règlement n° 511-2026 modifiant le Règlement n° 97-2004 (Règlement de permis et certificats)* était adopté lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2026.

L'objet du *Règlement n° 511-2026* est de modifier le *Règlement de permis et de certificats* afin de mettre à jour les tarifs et délais ainsi que le traitement des compteurs d'eau et des raccordements aux services municipaux.

Le certificat de conformité aux objectifs de la MRC du Val-Saint-François a été émis le 10 mars 2026.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi et peut être consulté à l'hôtel de ville de Windsor, au 11, rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, aux heures ordinaires de bureau.


Fait à Windsor,
Ce 11 mars 2026


M^e Edwin John Sullivan
Greffier

Certificat de publication

Je, M^e Edwin John Sullivan, greffier de la Ville de Windsor, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public sur le babillard de l'hôtel de ville, au 11 rue Saint-Georges, local 230, à Windsor, ainsi que sur le site Internet de la Ville, en date du 11 mars 2026, conformément au *Règlement 457-2022 intitulé Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Ville de Windsor*.

Fait à Windsor,
Ce 11 mars 2026


M^e Edwin John Sullivan
Greffier

M^e Edwin John Sullivan, Greffier, Ville de Windsor
11 rue Saint-Georges, local 230, Windsor (Québec)
819 845-7888 (poste 128), greffier@villedewindsor.qc.ca